

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
DE L'AMBASSADE DES  
ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

**Inauguration d'une nouvelle infrastructure scolaire financée par l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Bénin.**

Son Excellence M. Wayne Neill, Ambassadeur des Etats-Unis près le Bénin a procédé le Jeudi, 18 novembre 2004 à l'inauguration d'un module de deux salles de classe, d'un bureau et d'un magasin dans le village de Loto-Dénou, dans la commune d'Allada.

D'un coût global de sept millions deux cent soixante-sept mille deux cent soixante cinq (7.267.265) fefa, cette infrastructure scolaire a été financée sur fonds d'auto-assistance de l'Ambassadeur, avec la participation des populations locales.

Prenant la parole à cette cérémonie d'inauguration, l'Ambassadeur Neill s'est dit fier de voir son pays contribuer à la promotion du système éducatif béninois. Dans leur mot de reconnaissance, les autorités locales de la commune d'Allada ont remercié l'Ambassadeur des Etats-Unis pour l'assistance qu'il apporte au développement des communautés à la base, et lui ont promis de faire un usage judicieux de ce joyau qui, selon la Directrice de l'école, permettra d'accroître la scolarisation des filles et aux élèves d'étudier dans de meilleures conditions.

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
DE LA LIGUE POUR LA DÉFENSE  
DU CONSOMMATEUR  
AU BÉNIN**

Notre pays vit actuellement une crise sociale caractérisée par des grèves répétées dans divers secteurs de l'administration publique. Le secteur de la santé n'est pas resté en marge de ce mouvement. Les services de santé constituent un service stratégique, un service social de base. Mais malheureusement, on assiste depuis quelques semaines à la suspension des consultations et des vaccinations dans les centres hospitaliers publics.

La Ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb), tout en reconnaissant le caractère juste des revendications qui fondent ces mouvements de grève, voudrait appeler les dirigeants syndicaux à faire maintenir un service minimum dans les différentes spécialités de la médecine dans les centres hospitaliers publics de notre pays. L'image de patients souffrant cruellement et abandonnés ou refoulés pour cause de grève est insoutenable.

Nous en appelons au sens patriotique et surtout à l'humanisme de tous les agents de santé et de leurs responsables syndicaux.

La Ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb) profite de cette occasion pour exhorter le gouvernement à poursuivre le dialogue social pour sortir notre pays de cette impasse. Les paisibles populations du Bénin qui payent déjà un lourd tribut à la pauvreté généralisée se passeraient bien de ces souffrances inutiles et inadmissibles.

**Fait à Cotonou, le 22 Octobre 2004  
Le Président  
Romain Abilé Houéhou**

**TRAFIC ET PLACEMENT D'ENFANTS  
DANS LES COMMUNES**

**Les forces et faiblesses de  
la campagne d'évaluation**

**La campagne multi-médias de lutte contre le trafic et le placement d'enfants organisée par Care International Bénin fait l'objet d'un atelier d'auto-évaluation. C'est le séminaire Jean-Eudes d'Atrokpocodji qui abrite depuis hier ledit atelier.**

**Larisse Axel HOUSSOU**

Care International Bénin en collaboration avec ses partenaires, a organisé du 16 juin au 16 juillet 2004, une campagne multi-médias autour du thème central de la «responsabilité des communes et de la famille». L'objectif de cette campagne était d'augmenter le niveau d'information et la prise de conscience de la population sur le phénomène à travers la sensibilisation des acteurs locaux, des écoles et enseignants des écoles primaires. En vue de tirer leçon de l'expérience et capitaliser les acquis pour les activités du projet Prochild (Projet de renforcement des capacités locales pour la promotion et la protection des droits de l'enfant au Bénin), Care Interna-

tional Bénin a organisé une auto-évaluation de la campagne multi-médias. L'objectif est d'apprécier les résultats obtenus, d'identifier les forces et faiblesses et de proposer des solutions pour améliorer l'organisation des futures campagnes. Par ailleurs, cette auto-évaluation devra aussi permettre de partager avec les Ong prestataires, les tendances relevées sur la mise en œuvre des micro-projets. A l'issue de cette évaluation, des données de terrain seront disponibles et permettront d'améliorer le rapport final d'auto-évaluation. L'atelier prend fin ce jour avec la présentation des activités et les résultats dans les neuf communes concernées.

**Communiqué conjoint Ccib-Cnpb-Apbf**

Préoccupés par la tournure que prend le problème de licenciement des Agents de la FINANCIAL BANK, le Bureau Exécutif de la chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin élargi au Président du Conseil National du Patronat du Bénin et au

Président de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers s'est réuni ce jour, vendredi 19 novembre 2004 dans les locaux de la Chambre de Commerce et

l'industrie du Bénin pour apprécier la situation.

Les participants estiment que les organes de décision de la FINANCIAL BANK, qui ont nommé le Directeur Général de ladite Banque sont dans leurs droits.

Aussi demandent-ils que les prérogatives dévolues aux organes décisionnels au niveau des entreprises ne soient pas bafouées. Elles ne sauraient faire l'objet de marchandage entre le syndicat et le Gouvernement.

Les participants à cette réunion demandent que force reste à la loi.

Le Gouvernement de la République du Bénin qui est le garant de l'Etat de droit qui prévaut dans notre pays dans le domaine de la liberté des activités Commerciales doit veiller à ce que les textes réglementaires en vigueur ainsi que les droits reconnus et nécessaires à la liberté d'exercice de l'activité économique soient respectés.

Aussi, le Gouvernement de la République du Bénin doit rester en dehors de ce conflit qui a une nature contractuelle.

Fait à Cotonou, le 19 novembre 2004

Ont signé

Président CCIB

Pour le Président CNP Bénin et Po, le Secrétaire Général

Pour le Président APBF

et Po, le 2ème Vice-Président

Ataou SOUFIANO

Albain FELIHO

Joseph Kossi AYEH

**Obsèques de Monsieur  
René Mègniho Dossa**

*Ancien président de la Haac*

**Programme de la Cérémonie d'hommages solennels à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication**

**Vendredi 26 novembre 2004**

**9h-9h15** : Assemblée nationale

**9h15-9h30** : Cour constitutionnelle

**9h30-9h45** : Cour suprême

**9h45-10h** : Haute Cour de Justice

**10h-10h15** : Conseil économique et social

**10h15-10h30** : Gouvernement

**10h30-10h45** : Membres de la Haac, première et deuxième mandatures

**10h45-11h30** : Membres du Corps diplomatique et consulaire

**11h30-11h45** : Union des professionnels des médias du Bénin (Upmb)

- Conseil national patronat de presse et de l'Audiovisuel du Bénin (Cnpa-Bénin)

**11h45-12h30** : Directeurs des organes de journaux privés

**12h30-12h45** : Directeurs des organes de journaux publics

**12h45-13h30** : Promoteurs de radios et télévisions privées, commerciales, radios communautaires, rurales et confessionnelles

**13h30-14h** : Société Civile

**14h-14h30** : Autres personnalités

**14h30-14h45** : Personnel de la Haac

**14h45-15h** : Collège des Conseillers à la Haac-3ème mandature

**15h** : Fin des recueils

Départ du cortège pour Grand-Popo

Cotonou, le 22 novembre 2004

